



Le 14 juin 2026

OBJET: INFO-CA

La présente vise à vous informer de certains suivis du conseil d'administration.

AGA DU 14 JUIN 2026 – FAITS SAILLANTS

Comme les documents ont été soumis préalablement, les faits saillants qui suivent visent à informer l'ensemble des membres des principales discussions et des décisions prises lors de l'assemblée du 14 juin 2026:

- Le quorum est atteint avec la participation de membres représentant 28 votes, alors que le quorum requis est de 17.
- Le états financiers 2024/25 ont été adoptés à l'unanimité.
- **Projet de municipalisation des chemins :**
 - *Rappel de la rencontre d'information du 29 mars 2026 (Voir communiqué [2025/26-03](#)).*
 - *Présentation des prochaines étapes, incluant la préparation des plans et devis en cours. Si tout se déroule selon le plan prévu, la municipalisation pourrait avoir lieu en 2027. Toutefois, un vote final sera requis une fois l'appel d'offres complété afin de déterminer le coût final.*
 - *Le dossier d'acquisition du cadastre de Conservation de la nature Canada n'est pas encore réglé, mais CNC s'est engagée à le transférer à la municipalité, et des discussions sont en cours entre les deux parties.*
- **Contrat de déneigement 2025/26 :**
 - *Comme ce dossier n'avait pas été réglé à l'AGA 2025, les démarches entreprises pour accorder le contrat à Excavation Alger ont été expliquées par le CA.*
 - *Une entente de cinq ans a été conclue avec Excavation Alger, renouvelable annuellement. Elle reprend les mêmes conditions que celles accordées à la municipalité. L'augmentation annuelle est fixée à 6 116,66 \$, pour un coût stable sur cinq ans.*
 - *Voir le communiqué [2025-26/02](#) pour plus de détails.*
- **Affiche à l'entrée du domaine :**
 - *La proposition d'un budget de 8 000 \$ visait à établir un ordre de grandeur maximal. Des options à moindre coût sont évidemment possibles. Afin d'éviter des démarches inutiles, le CA souhaite d'abord obtenir un mandat avant d'évaluer les options.*
 - *À la suite des discussions, il a été convenu de former un comité chargé de préparer un devis afin de recueillir des options avec des prix fermes. Toutefois, un vote préalable était requis pour déterminer l'intérêt des membres.*
 - *À la suite d'une proposition en ce sens, 11 membres ont voté en faveur et 17 contre. **Le projet est donc rejeté.***
- **Feux extérieurs – Nouvelle réglementation**
 - *L'Assemblée est informée de la nouvelle réglementation : [Feux extérieurs et pyrotechnie : des règles ajustées pour plus de sécurité | Municipalité de Bolton-Est](#). Il est essentiel de s'y conformer.*
 - *Un communiqué suivra pour sensibiliser les membres à ces mesures préventives visant à protéger notre environnement contre les risques majeurs d'incendie de forêt.*
- **Arbres en bordure du chemin :**
 - *Les membres sont invités à récupérer les troncs d'arbres en bordure du chemin pour leur usage personnel.*
 - *Nous encourageons également l'utilisation des jeunes pousses pour des projets d'embellissement, puisqu'elles seront éventuellement coupées.*
 - *Il est toutefois essentiel de se limiter à l'emprise des coupes effectuées par l'APBLN et Hydro-Québec.*



- **Lavage des embarcations :**
 - Il est rappelé qu'il est essentiel de laver les embarcations de vos invités, ainsi que toute embarcation ayant circulé dans un autre lac.
 - Voir [le site de la municipalité](#) pour plus d'information. Un communiqué sera transmis à ce sujet pour le bénéfice de tous les membres.
- **Budget 2026/27 :**
 - Le budget a été présenté, incluant une seule modification : une augmentation des dépenses de déneigement à 32 330,96 \$.
 - Afin d'absorber cette dépense, une augmentation de la cotisation à 910 \$ est proposée et intégrée dans les revenus du budget.
 - Le budget est adopté à l'unanimité.
- **Élection des membres du CA :**
 - *Le CA actuelle présente leur candidature pour la prochaine année.*
 - *À défaut d'autres candidatures, **M. Henri Derome, M. René Désy et Mme Louise Gagné** ont été élus par acclamation au sein du CA pour l'année 2026-2027.*

Coupe de phragmite

L'activité communautaire de la coupe de phragmite aura lieu samedi le 20 juin 2026. Voir le communiqué [2025-26/07](#).

Pour une planification logistique efficace, svp, vous inscrire en remplissant ce formulaire : [Formulaire d'inscription](#)

En toute collaboration,

Le Conseil d'administration de l'APBLN